



DIALOGUE entre EQUITATION WESTERN (EW) et FFE

FRANÇOIS LEJOUR (FPHA)

DONNE DES « ÉCLAIRCISSEMENTS »

Au mois d'avril 2017, s'est tenue dans les locaux de la FFE à Paris, une réunion des correspondants régionaux Western de la FFE. Nous noterons que Laurent Gallice, DTN adjoint en charge du Western, a évoqué une possibilité d'intégration des disciplines western de performances, manquantes au panel de celles proposées par la fédération, à la condition que la gestion des concours de race américaines soit confiée à la FFE.

Présent à cette réunion à la qualité de président de la commission western Ile de France, François Lejour, secrétaire général de France Paint Horse Association, tient au titre de cette association et de son implication dans les organisations de concours d'EW à apporter les éclaircissements suivants qui aideront peut-être à des décisions sereines.

© Marc Baignaud



La mise en place d'un concours de chevaux paint-horse en France est soumise aux règles du berceau de la race, à savoir l'American Paint Horse Association (APHA), en accord avec l'IFCE, gérante des destinées des races de chevaux en France. L'association française, reconnue par la maison mère américaine, signe convention avec l'IFCE, pour gestion par délégation du stud-book de la race en France et des actions qui en découlent, notamment la promotion de la race par l'organisation des épreuves d'élevage.

La FPHA est ouverte à toutes propositions à cet égard d'autant plus que les règlements afférents aux différentes disciplines semblent parfaitement miscibles avec les règlements fédéraux à l'instar des disciplines déjà proposées.

Il est cependant important de noter que les strates de contraintes administratives et surtout tarifaires semblent a priori n'être qu'additionnelles et non mutualisables, entraînant

par la même un coût très élevé.

Rappelons également que l'association mère américaine est une structure qui préside aux destinées de 1 170 630 paint horses et de leurs propriétaires à travers le monde, soit plus que l'ensemble des équins, toutes races confondues, présent en France. Il faudra donc être extrêmement adroit pour obtenir des concessions d'un de ces deux géants, FFE versus APHA, et juste au milieu la minuscule EW française.

Sauf à de réels aménagements, ce mariage semble bien difficile à réaliser. Les épreuves d'élevage PH en France se décomposent en deux groupes...

Les épreuves modèles et allures, classifiés par âge, sexe, couleur et qualités du présentateur.

Ces épreuves (assez semblables à celles de même type pour les races équines en France) visent à juger morphologies et rectitude de déplacement.

LES ÉPREUVES DE PERFORMANCE SE DÉCOMPOSENT EN CINQ CATÉGORIES :

► Les épreuves à pied : longe line, showmanship et in hand-trail.

► Les épreuves montées en équipements western (où se situent déjà quelques disciplines FFE) : horsemanship, western pleasure, western riding, reining, trail, ranch riding et ranch pleasure.

► Les épreuves en équipement anglais : hunter under saddle, hunt seat equitation, hunt seat equitation over fence, hunter hack, working hunter et jumping.

► Les épreuves de bétail, aujourd'hui exclues car trop confidentielles et difficiles à organiser.

► Les épreuves attelées exclues pour les mêmes raisons.

Dans les épreuves de race, les chevaux ne peuvent participer qu'une fois par épreuve et par division. Par contre, ils ne sont pas limités dans le nombre d'épreuve par jour.

DANS LES ÉPREUVES DE RACE, LES CAVALIERS OU PRÉSENTATEURS SONT RÉPARTIS EN TROIS CATÉGORIES :

► Youth : 18 ans ou moins et propriétaire ou locataire du cheval engagé.

► Amateur : plus de 18 ans et propriétaire ou locataire du cheval. Cette division est interdite aux professionnels.

► Open ouvert à tous.

En épreuve de race, il faut plus de 16 ans pour présenter un étalon.

Les cotisations obligatoires pour participer sont d'abord américaines, 35 \$ pour les jeunes et 45 \$ pour les adultes, ensuite françaises, 35 € pour les jeunes et 70 € pour les adultes (pour bénéficier des titres et avantages membre).

Pour déclarer un concours de race à l'association mère américaine, il faut s'acquitter de 150 \$ et puis reverser 4 \$ par cheval et par juge pour traitement des résultats. Les juges doivent être agréés par l'association US, leurs indemnités sont en moyenne de 450 \$ par jour + heures sup-

plémentaires si + de 10 h de jugement. Naturellement tous les frais inhérents aux juges - transport, hébergement et repas - sont à la charge des organisateurs de concours à coûts réels.

Concernant la FFE, rappelons :

• que les licences sont de 25 € pour les jeunes et 36 € pour les adultes, 80 € pour la catégorie amateur et 330 € pour la catégorie pro.

• qu'il conviendra pour être organisateur de s'acquitter d'une cotisation minimum de 230 € + 25 € d'abonnement à LA REF,

• que la redevance pour un engagement internet est de 3,90 € pour le club et de 4,80 € pour l'amateur.

Le coût des engagements « terrain », usage fréquent dans le microcosme western, reste le même pour les concours de race, mais la réversion FFE passe à 9,90 € pour le club et 14,40 € pour l'amateur dans les compétitions FFE.

Aujourd'hui, seuls le showmanship, le horse-manship, le trail, le pole bending, le barrel racing, le reining, le western pleasure, le ranch sorting et le western riding sont déclinables en version FFE.

MÉDITONS

L'EXEMPLE ALLEMAND

Pourtant l'EW « galope » ailleurs en Europe, à l'instar de l'EWU, Erste Westernreiter Union, en Allemagne qui est une association riche de 10 000 membres, Organisant 300 shows par an sur leur territoire. Tous les membres reçoivent chaque trimestre un magazine de qualité sur les nouvelles de l'EWU. Cette association a son propre règlement d'épreuves avec un programme jeunes chevaux qui ne sont pas autorisés à être présenté sous la selle avant l'âge de quatre ans. Leur plus gros show, le championnat d'Allemagne, « The German Open » qui a lieu en automne, réunit 600 chevaux avec 6 900 engagements !!

Preuve s'il en est que c'est possible puisque c'est fait. Notons cependant que l'EWU est, en Allemagne, un pays où la notion de fédéralisme existe bel et bien, quand elle n'est que paravent chez nous. « Vérité en deçà des Pyrénées, erreur au-delà », Blaise Pascal, contemporain d'Antoine de Pluvinel, décédément ! ■

QUARTER HORSE

CONVENTION AQHA

Comme chaque année, l'assemblée générale de l'American Quarter Horse Association (AQHA), qui s'est tenue à San Antonio (Texas), dans le cadre de la Convention, a élu un nouveau Président - Ralph Seekins - à la tête de son Comité Exécutif. Simon Manceau, Président de la filiale française témoigne de ce temps fort de la vie de l'AQHA.

« Le système de mandat est organisé pour conserver une stabilité dans le comité exécutif, tout en permettant d'élire des personnes de tous horizons : performance, course, ranch, etc... Nous avons donc un comité exécutif éclectique, composé de personnes qui apportent leurs compétences pour compléter celles des autres puisqu'elles sont élues pour cinq ans et ne deviendront réellement Président de l'AQHA qui, après quatre ans de bons et loyaux services.

Chaque année, en mars, le Président ou la Présidente sort pour devenir Past President et laisse sa place au First Vice President. Lequel laisse sa place au Second Vice Président, etc...

Ainsi, ce comité exécutif se compose d'un « quintet » de cinq membres qui dirigent l'AQHA comme un seul homme. Ces personnes viennent du monde associatif proche du Quarter Horse et sont bénévoles comme nous tous.

Pour les épauler, il y a un directeur exécutif, salarié de l'AQHA. Depuis 2015, Craig Hupphines est en charge de cette fonction. Cette année 2017, la Convention avait lieu à San Antonio. Toutes les années impaires, elle se tient quelque part au Texas comme en 2015 à Fort Worth pour les 75 ans de l'AQHA. Les années paires, elle a lieu n'importe où aux USA : Las Vegas (Nevada) en 2016, Jacksonville (Floride) en 2018.

Nous nous réunissons en commissions appelées «Committee» : international, compétition, loisirs, finances, ranching, racing, etc... Ces committees se déroulent sous la direc-

Bureau exécutif avec au centre, le président AQHA 2017, Ralph Seekins. 2200s

Simon MANCEAU,
Président de l'AFQH



Sandy Arledge la Présidente 2016 et le Directeur Exécutif, Craig Hupphines.

tion d'un chairman qui veille à relever les demandes des membres et qui doit condenser et présenter au comité exécutif les évolutions demandées par cette commission. C'est à la Convention que nous officialisons les entrées au «Hall of Fame». Cette reconnaissance est très importante et prouve l'implication de ceux qui y sont introduits. Ce sont des femmes, des hommes ou des chevaux qui dévouent leur vie au petit monde du Quarter Horse ».